PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

AFGSU 1

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - Niveau 1

RECONNAÎTRE ET AGIR

Les gestes d'urgence pour les personnels non professionnels de santé.

DURÉE	MODALITÉ	EFFECTIF	VALIDITÉ
14 h	Présentiel	12 max.	4 ans

Finalité : Identifier une urgence vitale ou potentielle, réaliser les gestes et soins adaptés dans l'attente de l'équipe médicale, et participer à la réponse aux urgences collectives.

01 IDENTIFICATION DE LA FORMATION

INTITULÉ AFGSU 1	**DURÉE** 14 heures - 2 jours
HORAIRES INDICATIFS 09h00-12h00 / 13h30-17h30	**EFFECTIF** 10 à 12 stagiaires
TARIF PUBLIC INTER 2027 300 € HT par apprenant	**LIEU** Auxerre ou sur site, selon la session

02 PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : personnels non professionnels de santé exerçant dans un établissement de santé, une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé.
- Prérequis : relever du public prévu par la réglementation ; aucune formation préalable de secourisme exigée.
- Le niveau 1 est adapté aux fonctions exercées et au matériel disponible.

Enseignement par des formateurs AFGSU habilités. L'attestation AFGSU est délivrée, après validation, par le responsable du CESU ou de l'établissement habilité pour lequel l'enseignement est dispensé.

DATES, INSCRIPTION ET DEVIS
07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com
CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.

03 OBJECTIF DE FORMATION

Identifier une urgence vitale ou potentielle, réaliser les gestes et soins adaptés dans l'attente de l'équipe médicale, et participer à la réponse aux urgences collectives.

04 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier une urgence vitale et réaliser les gestes appropriés avec un DAE.
- Repérer une urgence potentielle et appliquer les premières mesures adaptées.
- Alerter les secours et transmettre les informations utiles.
- Appliquer les consignes de protection et participer à la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles.

05 COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Urgences vitales : protection, alerte, gestes de secours et défibrillation.
- Urgences potentielles : reconnaissance des signes de gravité et premières mesures.
- Urgences collectives : protection, organisation de la réponse et rôle du participant.

06 CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 - URGENCES VITALES

- Identifier les dangers, protéger et alerter le SAMU ou le numéro interne.
- Prendre en charge hémorragie, obstruction des voies aériennes et troubles de la conscience.
- Reconnaître l'arrêt cardiaque ; réaliser la réanimation chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson avec utilisation du DAE.

MODULE 2 - URGENCES POTENTIELLES

- Reconnaître les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme ou d'une brûlure.
- Effectuer les gestes adaptés ; appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.

MODULE 3 - URGENCES COLLECTIVES ET SSE

- Repérer son rôle dans les dispositifs ORSAN, ORSEC et les plans de l'établissement.
- Appliquer les consignes de protection et les principes de prise en charge d'un afflux de victimes.
- Sensibilisation aux blessures par armes de guerre, au damage control et aux risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosifs (NRBC-E).

07 MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active : situations simulées, ateliers pratiques et échanges autour de l'expérience professionnelle.
- Démonstrations, répétition des gestes et travail en équipe ; débriefing des décisions et des comportements.
- Scénarios et matériel adaptés au niveau de l'AFGSU et aux fonctions des participants.

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.

08 ORGANISATION ET MOYENS MATÉRIELS

SALLE Salle permettant les ateliers, les simulations et le travail en petits groupes.	**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** Supports visuels, scénarios d'urgence et outils de débriefing.
MATÉRIEL PRATIQUE Mannequins adulte, enfant et nourrisson ; DAE de formation ; matériel adapté au niveau enseigné.	**MISES EN SITUATION** Urgences simulées individuelles et collectives en contexte sanitaire ou médico-social.
FORMATEUR Formateur AFGSU habilité ; enseignement rattaché au CESU ou établissement habilité compétent.	**TRAÇABILITÉ** Émargement, suivi des acquisitions, documents de réalisation et de validation.

09 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Positionnement initial, observation des ateliers et évaluation des gestes et comportements en situation d'urgence simulée.
- La délivrance de l'attestation exige la présence pendant toute la formation et la validation de chacun des modules.
- Un certificat de réalisation est remis. L'attestation AFGSU est délivrée par le responsable de l'établissement habilité compétent.
- Validité de l'attestation : 4 ans. Actualisation des connaissances sur 7 heures pour sa prorogation, selon les règles du niveau concerné.

10 ACCESSIBILITÉ ET QUALITÉ

- Les besoins d'aménagement sont étudiés avant la session avec le référent handicap et, si nécessaire, l'équipe pédagogique compétente, dans le respect des objectifs de l'AFGSU.
- Contact handicap : Julien Henry, 07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com.
- CFTS est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ». Une enquête de satisfaction est réalisée en fin de session.

11 RÉFÉRENCES

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié : publics, contenus, durées et validation AFGSU

CESU 89 : présentation des formations et repères pédagogiques

12 INSCRIPTION ET INFORMATIONS

CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre
07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com

Dates, places et modalités : contacter CFTS. Inscription après vérification des prérequis et confirmation de la session. Délais selon le calendrier et les disponibilités.

Sessions intra : sur devis, selon les besoins, les volumes et les déplacements.

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.